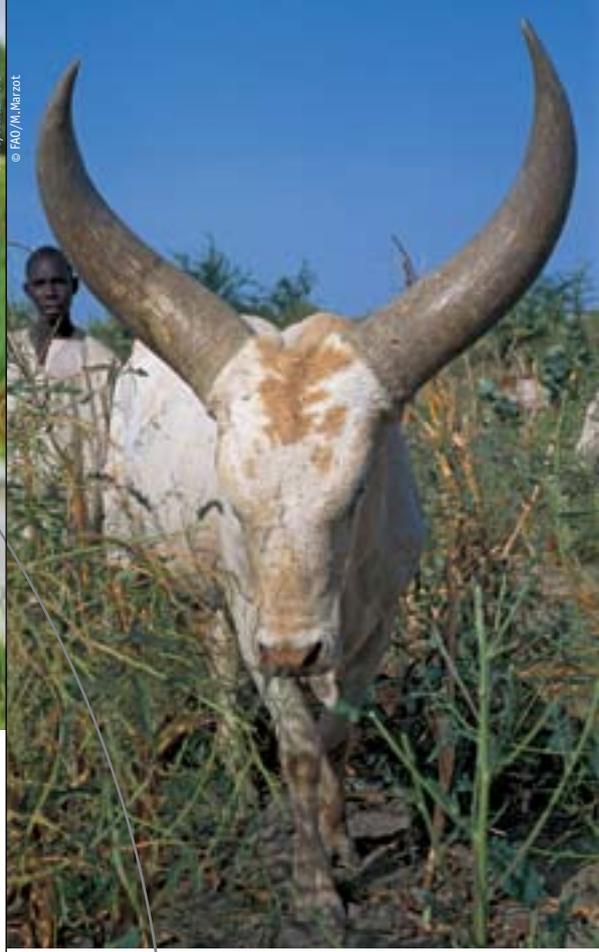


© FAO/J. Villanora
© FAO/M. Marzot



RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

PREMIÈRE ÉVALUATION GLOBALE

La gestion durable de la biodiversité agricole est vitale pour le développement rural, la sécurité alimentaire et l'environnement. Le rapport sur *L'État des Ressources Zoogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le Monde** est la première évaluation globale de la biodiversité chez les animaux d'élevage – origines, utilisations, distribution et échanges, degré de risque de disparition et menaces – et de la capacité à gérer ces ressources – institutions, politiques et dispositions légales, programmes de sélection et de conservation. Les besoins et les défis sont évalués dans le contexte des forces façonnant l'évolution des systèmes de production animale. Une section traite des dernières avancées en matière de méthodes de caractérisation et d'amélioration génétique, d'évaluation économique et de conservation des races.

*peut être consulté à l'adresse : www.fao.org/docrep/010/a1250e/a1250e00.htm

PROCESSUS PRÉPARATOIRE DE L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

En 1999, la Commission des Ressources Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (CRGAA) a statué que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) devait coordonner la préparation d'un rapport global, conduit par les pays, sur *L'État des Ressources Zoogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture dans le monde*. En 2001, la FAO a invité 188 pays à fournir des rapports sur l'état des ressources zoogénétiques à l'échelle nationale. Fin 2005, 169 rapports nationaux avaient été reçus. L'information contenue dans ces rapports, essentielle pour la préparation de *L'État des ressources zoogénétiques*, a été complétée par neuf rapports d'organisations internationales, douze études spécialement commandées dans le cadre de ce travail

et par les connaissances et l'expertise de plus de 90 auteurs et réviseurs. La banque de Données Globale de la FAO sur les Ressources Zoogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture a servi de base pour évaluer le degré de risque et les tendances en matière de biodiversité chez les animaux d'élevage.



© K. Reiter

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les données concernant le degré de risque indiquent qu'une menace grave et permanente pèse sur la biodiversité des animaux d'élevage. On a enregistré l'extinction de près d'une race par mois entre 2000 et 2006.

Proportion des races dans le monde par catégorie d'état de danger

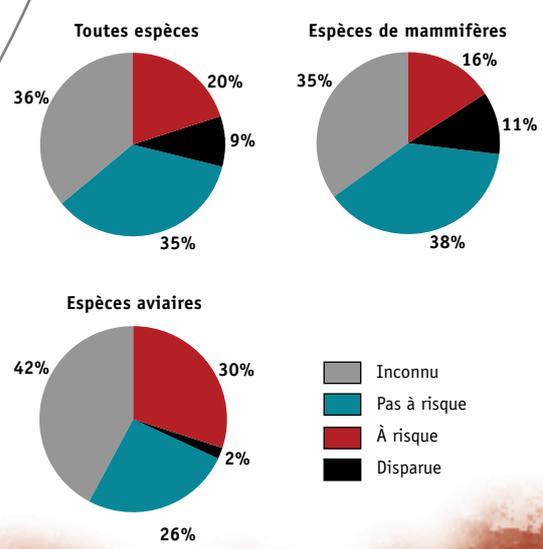


FIG. 1: Répartition des races locales et transfrontalières dans le monde

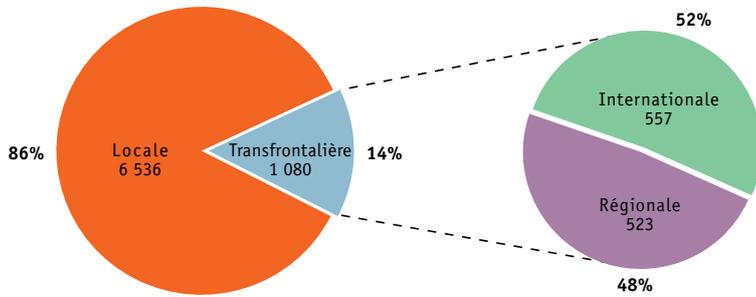


FIG. 2: Distribution du bétail Holstein Frisonne

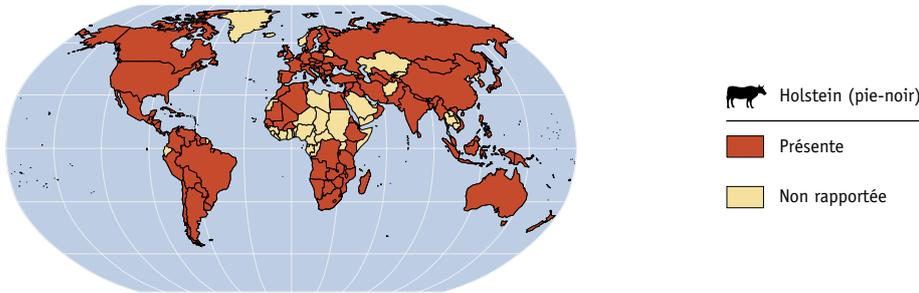


FIG. 3: Distribution des races ovines transfrontalières

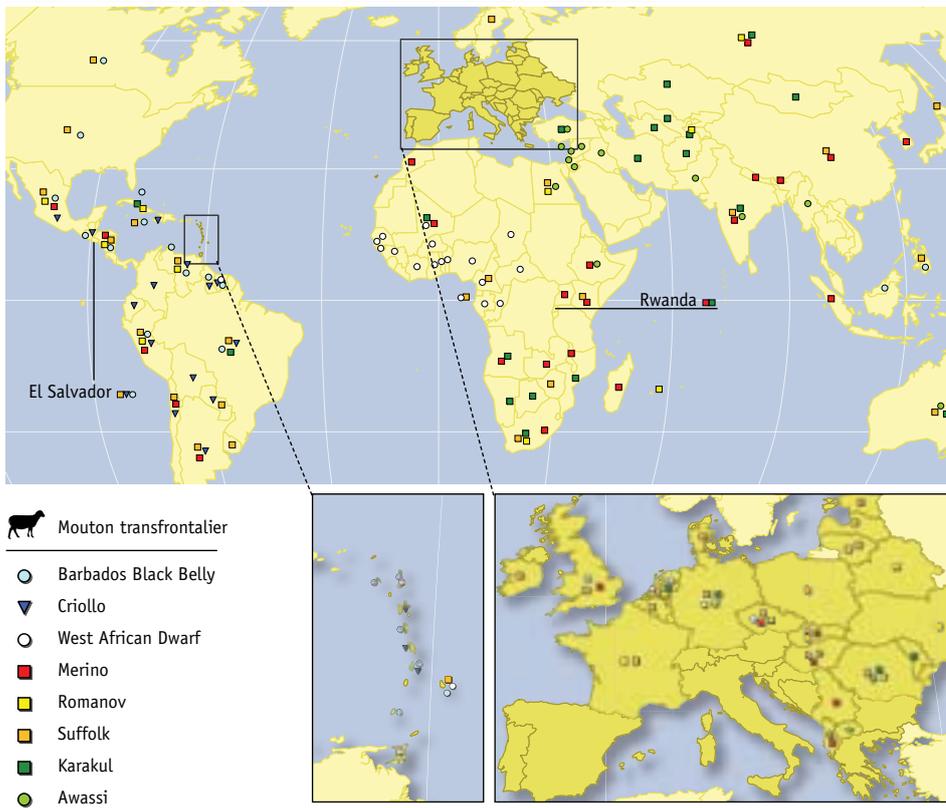
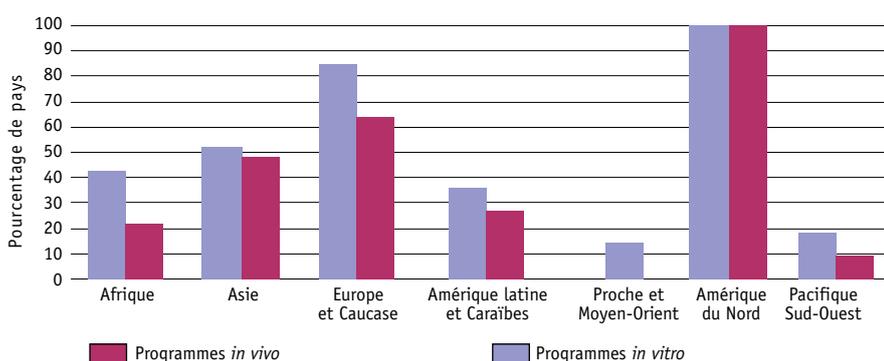


FIG. 4: Distribution régionale des programmes de conservation



On appelle races « locales » les races présentes dans un seul pays et races « transfrontalières » celles présentes dans plusieurs pays. Ce dernier groupe se divise en races transfrontalières « régionales » (présentes dans une seule région) et races transfrontalières « internationales » (présentes dans plus d'une région du monde).

(fig. 1)

Les races transfrontalières les plus répandues sont en grande partie originaires des pays industrialisés des zones tempérées. Par exemple, la race Holstein Frisonne est celle présente dans le plus grand nombre de pays.

(fig. 2)

On observe d'importants mouvements et échanges de ressources zoogénétiques entre différents pays et régions en voie de développement.

(fig. 3)

De nombreux pays n'ont pas de programmes de conservation. Beaucoup n'ont pas de programmes de sélection structurés non plus et ne sont pas dotés des politiques et dispositions légales nécessaires pour favoriser une gestion durable des ressources zoogénétiques.

(fig. 4)

L'utilisation, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques peuvent apporter une contribution importante à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment pour le premier objectif (élimination de l'extrême pauvreté et de la faim) et pour le septième objectif (développement environnemental durable), et à assurer la sécurité alimentaire pour une population humaine qui devrait atteindre 9 milliards de personnes dans les 40 prochaines années. La mise en place de politiques adéquates et la mobilisation des ressources nécessaires pour une bonne gestion de la biodiversité des animaux d'élevage et la conservation de cette biodiversité pour les générations futures sont des responsabilités globales.

Pour en savoir plus:
www.fao.org/dad-is
 Courriel: DAD-IS@fao.org

Pour en savoir davantage sur les activités de la FAO dans le domaine de la diversité biologique:
www.fao.org/biodiversity

